



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E96516

VALABLE JUSQU'AU 26/06/2026

ÉDITÉ LE 05/05/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/03/2012  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 29/11/2023  
200 000

Raison sociale : BMI CALORIFUGE

11 ALLEE DES VENDANGES  
77183 CROISSY-BEAUBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX 750351660

Téléphone : 0967136059

Fax :

Portable : 0667511869

Siret : 750 351 660 00030

Code NACE : 4329A

Site Internet :

E-mail : bmi.calorifuge@orange.fr

Numéro caisse de congés payés : 21 24565

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

ACTE IARD 2733867

JAMIL SHAKEL AHMED PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

ACTE IARD 2733867

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                              | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 7142 | Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE | 21/03/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                          | Date d'attribution |
|-----------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation des combles perdus                      | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.